



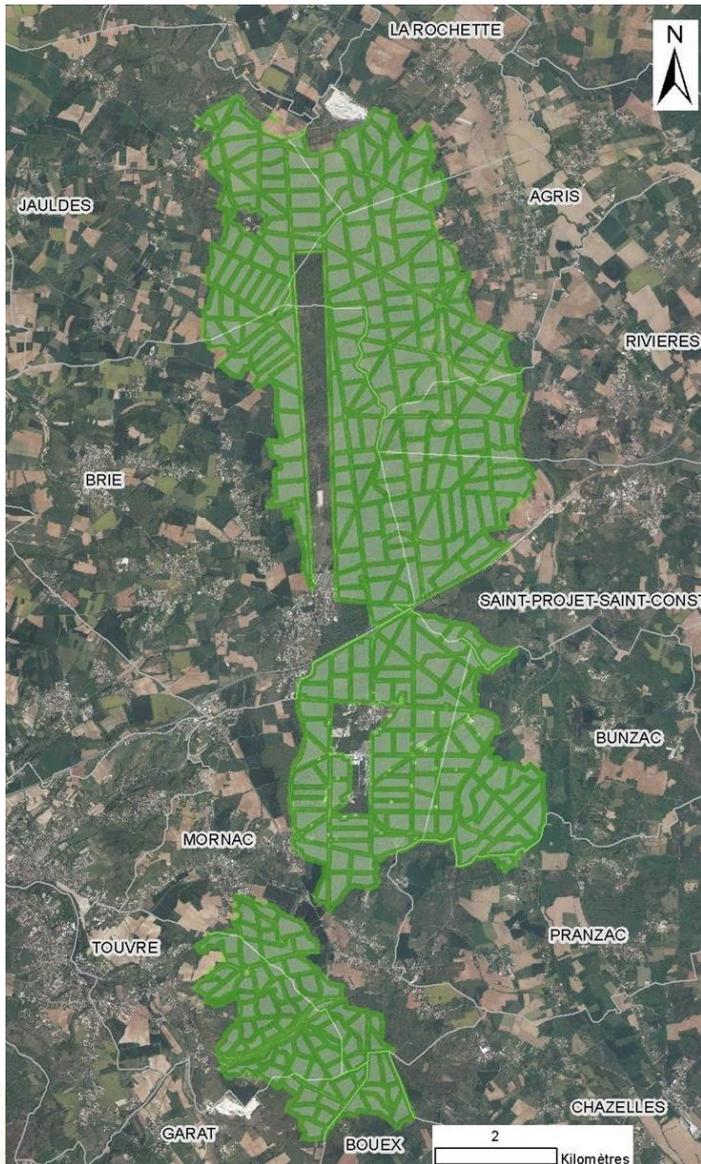
Comité de Pilotage du site Natura 2000 Forêt de la Braconne et de Bois Blanc

26 avril 2016 - Garat



- Première période d'animation (2012 – 2016)
 - ✓ Etat d'avancement des actions du DOCOB
 - ✓ Bilan de la mise en œuvre du DOCOB
- Perspectives envisagées
- Présidence du Comité de Pilotage et suite de la mission d'animation
- Questions diverses





- Intitulé : Forêt de la Braconne et de Bois Blanc
- Désignation en SIC : 31 juillet 2002
- Désignation en ZSC : 13 avril 2007
- Surface : 4 588 hectares
- Foncier : Forêt domaniale 100 %
- Concerne 11 communes au sein du Pays de l'Angoumois
- Caractérisé par un important système karstique
- Sous climat océanique

8 habitats - Annexe 1 Directive Habitats
Grottes et cavités non exploitées par le tourisme
Paroi calcaire / Pelouse rupicole calcaire
Pelouse calcaire xérophile / mésophile
Ourlet xérophile thermophile
Formation à Genévrier commun
Forêt de ravin

9 espèces - Annexe 2 Directive Habitats
Lucane cerf-volant / Grand Capricorne
Petit Rhinolophe / Grand Rhinolophe
Minioptère de Schreibers / Grand Murin
Murin à oreilles échanquées / Murin de Bechstein
Barbastelle



DOCOB

- Phase d'élaboration : 2008 - 2011
- Approbation par arrêté préfectoral : 29 mars 2012

Présidence du COPIL

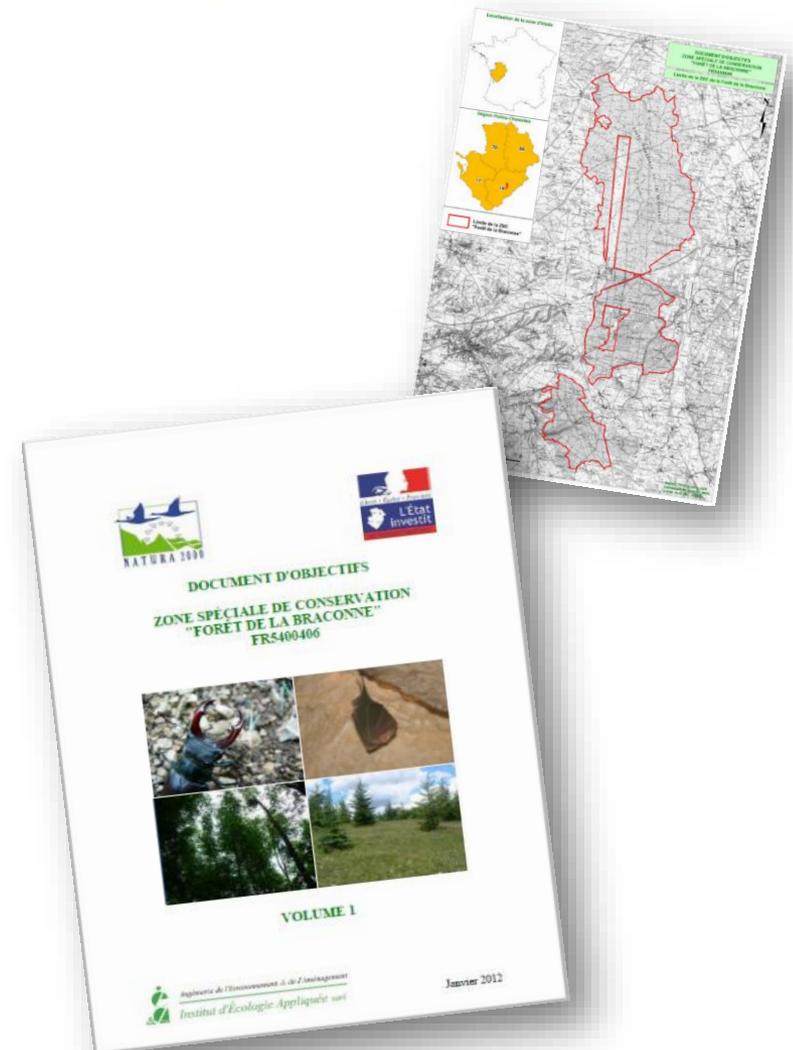
- L'Etat

Structure porteuse de l'animation

- L'Office National des Forêts

Mission d'animation

- Tranche ferme : 2 juillet 2012 au 25 février 2014
- Tranche conditionnelle 1 : 26 février 2014 au 26 février 2015
- Tranche conditionnelle 2 : 26 février 2015 au 26 avril 2016



Conservation et gestion des milieux ouverts

2015 - 2016 → Action n° 1.1 – Restauration de pelouses calcicoles



- 3 sites sélectionnés
 - ✓ Parcelle n° 11
 - ✓ Parcelle n° 12

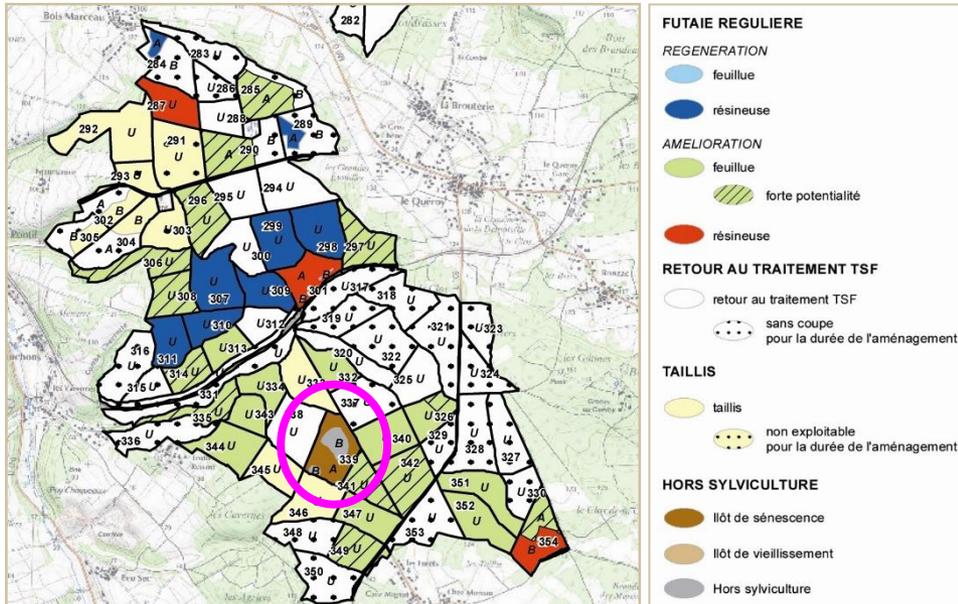


- Demande de financements acceptée
- Travaux prévus pour automne / hiver 2016-2017
 - ✓ Abattage des ligneux (cèdres notamment) et enlèvement
 - ✓ Broyage des bruyères \ prunelliers \ aubépines \ églantiers en préservant les taches de Spirée à feuilles de millepertuis (espèce protégée)

→ **Coût total : 18 964.96 € HT (subventions Etat)**

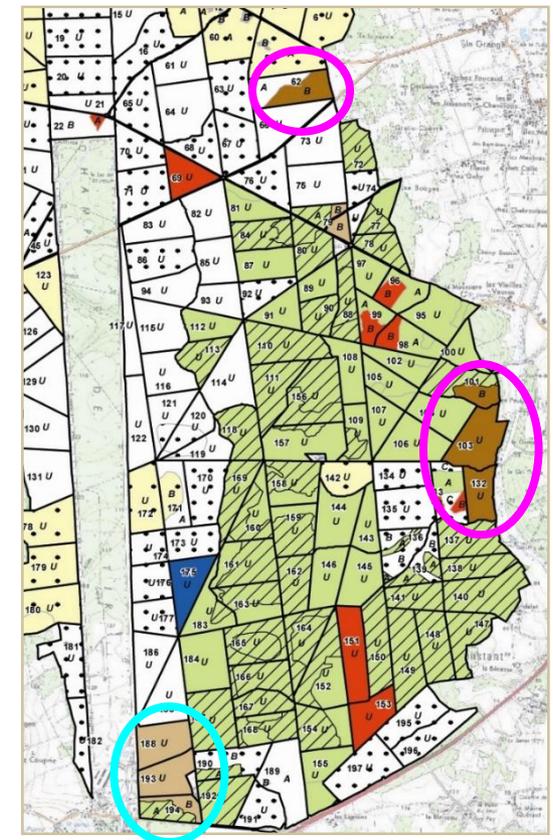


Conservation et gestion des milieux boisés



2015 - 2034 → Action n° 2.4 – Augmentation de la disponibilité en gros bois et très gros bois

- 36 ha d'îlots de vieillissement (0,81 % des boisements)



2015 - 2034 → Action n° 2.2 – Augmentation de la disponibilité en bois morts, sénescents ou remarquables

- 54,48 ha d'îlots de sénescence (1,19 % des boisements) pour conserver quelques peuplements âgés au milieu de peuplements majoritairement jeunes (conséquences de la tornade du 26 juillet 1983 et de la tempête de décembre 1999)
- Maintien d'arbres morts sur l'ensemble des peuplements

→ **Coût total : temps d'animation**

Restauration et gestion des milieux annexes à la forêt

2014 - 2015 → Action n° 3.1 – Milieux associés à la forêt



■ 5 nouveaux sites sélectionnés

En Braconne

- ✓ Lac de la fosse boulette (n° 18)
- ✓ Parcelle n° 205
- ✓ Parcelle n° 254

À Bois Blanc

- ✓ Parcelle n° 294
- ✓ Lac Perrot (n° 298)

■ Travaux subventionnés réalisés en octobre 2015

- ✓ Mise en lumière (coupe des arbres et éclaircie du sous-étage)
- ✓ Creusement pour agrandir des zones
- ✓ Curage ($\leq 50\%$) sur 25 - 30 cm
- ✓ Régalage des vases sur les berges / zones creusées
- ✓ Profilage des berges en pente douce
- ✓ Évacuation des arbres par la desserte existante

Bucheronnage : 6 002.60 € HT / Pelle : 1 301.25 € HT
→ **Coût total : 7 563.56 € HT (subventions Etat)**



Restauration et gestion des milieux annexes à la forêt

2015 - 2016 → Action n° 3.1 – Milieux associés à la forêt



- 5 nouveaux sites sélectionnés (demande de financements en cours)

En Braconne

- ✓ Parcelle n° 156
- ✓ Lac de la Chapuze (n° 171)
- ✓ Lac français (n° 190)
- ✓ Lacs Mélots 1 et 2 (n° 230)

- Travaux subventionnés programmés pour octobre 2016 :
 - ✓ Mise en lumière (coupe des arbres et éclaircie du sous-étage)
 - ✓ Creusement pour agrandir des zones
 - ✓ Curage ($\leq 70\%$) sur 25 - 30 cm
 - ✓ Régalage des vases sur les berges / zones creusées
 - ✓ Profilage des berges en pente douce
 - ✓ Évacuation des arbres par la desserte existante

Bucheronnage : 2 568.16 € HT / Travaux de pelle : 2 183.75 € HT
→ **Coût total : 4 751.91 € HT (subventions Etat)**



Conservation et gestion des milieux ouverts, boisés et annexes à la forêt 2013 - 2018 → la Charte Natura 2000

- Signée par l'ONF en juillet 2013
- Fiches concernées :
 1. engagements et recommandations de portée générale
 2. milieux forestiers
 3. milieux ouverts
 4. milieux rocheux
 5. grottes et cavités naturelles
 8. entretien des bords de chemin et de routes
 9. exploitation forestière professionnelle
 14. communication

→ **Coût total : temps d'animation**

→ **reconnaissance : exonération de la TFNB**



2013, 2014, 2016 → action n° 4.1 - Plan de communication

- Animation d'abord en interne
 - ✓ Réunion de service avec les agents ONF
 - ✓ Synthèse sur Natura 2000
- Animation en externe
 - ✓ Lettre d'information Natura 2000
 - ✓ Une page internet : <http://www.onf.fr/enforet/braconne-bois-blanc/@@index.html?pop:int=1>

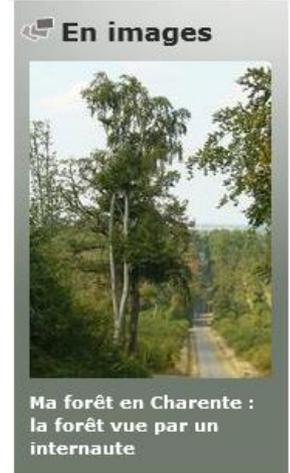
Des informations générales sur la forêt de la Braconne et son environnement accompagnées d'informations relatives à Natura 2000.

Documents officiels en ligne et téléchargeables librement :

- Les diagnostics
- L'atlas cartographique
- Les fiches actions
- La Charte Natura 2000

> Pour en savoir plus

- Voir le document d'objectifs Natura 2000 "Forêt de Braconne" n° FR5400406 (7427 Ko) 
- Voir l'annexe cartographique (35903 Ko) 
- Se renseigner sur le site Natura 2000 des forêts de la Braconne et de Bois Blanc (25 Ko) 
- Un peu d'histoire sur la forêt de la Braconne (16 Ko) 
- Les légendes de la forêt de la Braconne (18 Ko) 
- La forêt domaniale de la Braconne - Bois-Blanc passée au laser 
- Le site de la Communauté de communes Braconne et Charente 



Prise en compte de Natura 2000 dans les programmes territoriaux

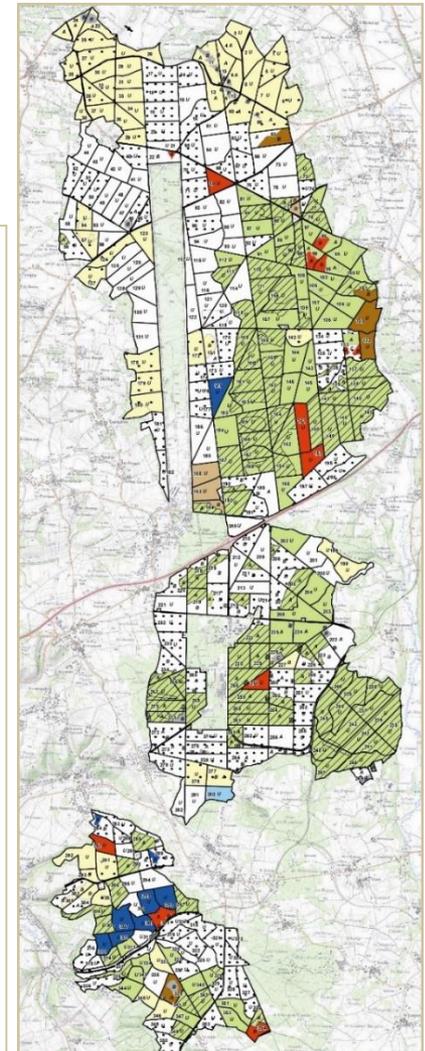
2013 → Action n° 4.2 - Conservation et aménagement forestier

- Un document applicable durant 20 ans
- Un traitement régulier à objectif « chêne » sur les stations bonnes à moyennes
- Un traitement de type TSF sur les stations moyennes hétérogènes à faibles
- Un traitement taillis sur les stations les plus pauvres
- Cohérence avec Natura 2000

L'aménagement doit être compatible avec les objectifs de conservation fixés dans le Document d'Objectifs



© L. Ferchaud



Prise en compte de Natura 2000 dans les programmes territoriaux

2013 → Action n° 4.2 - Conservation et aménagement forestier

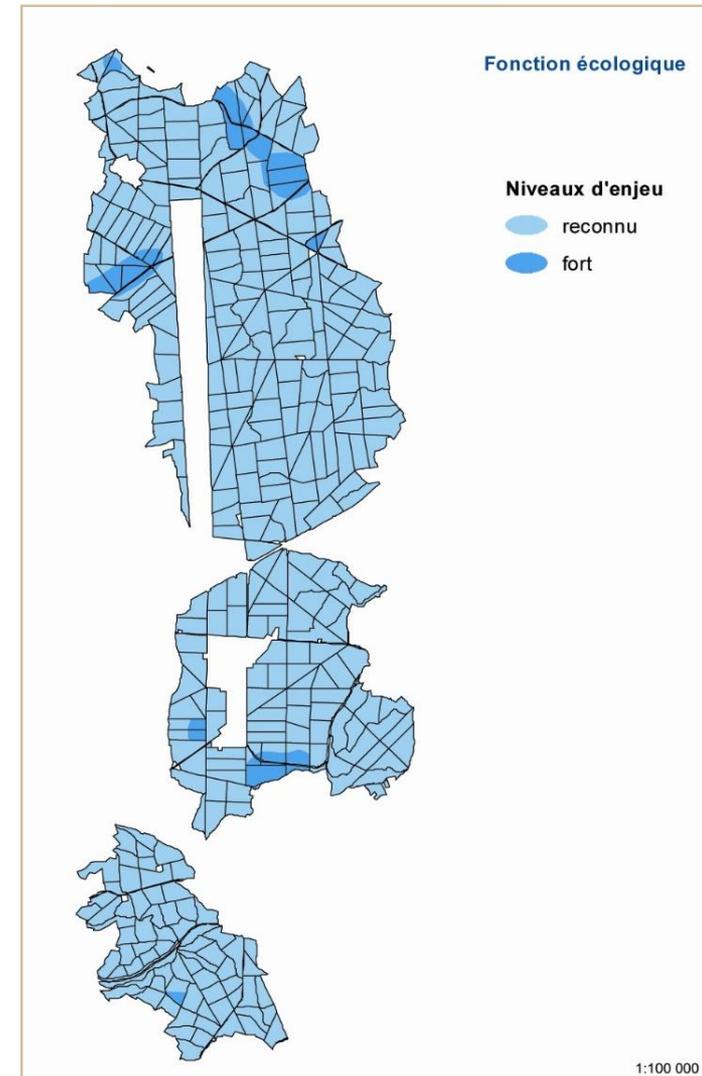
« L'ensemble de la forêt fait partie du site Natura 2000 ; 238 ha sont en enjeux forts :

- ✓ pelouses calcaires avec les ourlets forestiers et formations à genévriers
- ✓ grottes et cavités inhérentes au relief karstique »

« Les actions de gestion courante (coupes, travaux sylvicoles et d'équipements) supposent le respect des documents de référence en vigueur dans l'établissement (directives, orientations, guides de sylviculture, instructions et notes de service). »

« Ces documents intègrent la prise en compte de la biodiversité courante et correspondent à de bonnes pratiques sylvicoles :

- ✓ le maintien d'arbres morts ou à cavités
- ✓ le mélange des essences
- ✓ l'ouverture, l'entretien des cloisonnements et toute opération de broyage réalisés en dehors des périodes de nidification
- ✓ le fauchage des bords de route et des lignes de tir en dehors de la fructification de la flore sensible
- ✓ le maintien de lisières forestières diversifiées
- ✓ le respect des sols fragiles
- ✓ la préservation des zones humides
- ✓ la création d'îlots de vieux bois. »



Prise en compte de Natura 2000 dans les programmes territoriaux

2013 → Action n° 4.2 - Conservation et aménagement forestier

Extrait de l'aménagement forestier de la Braconne :

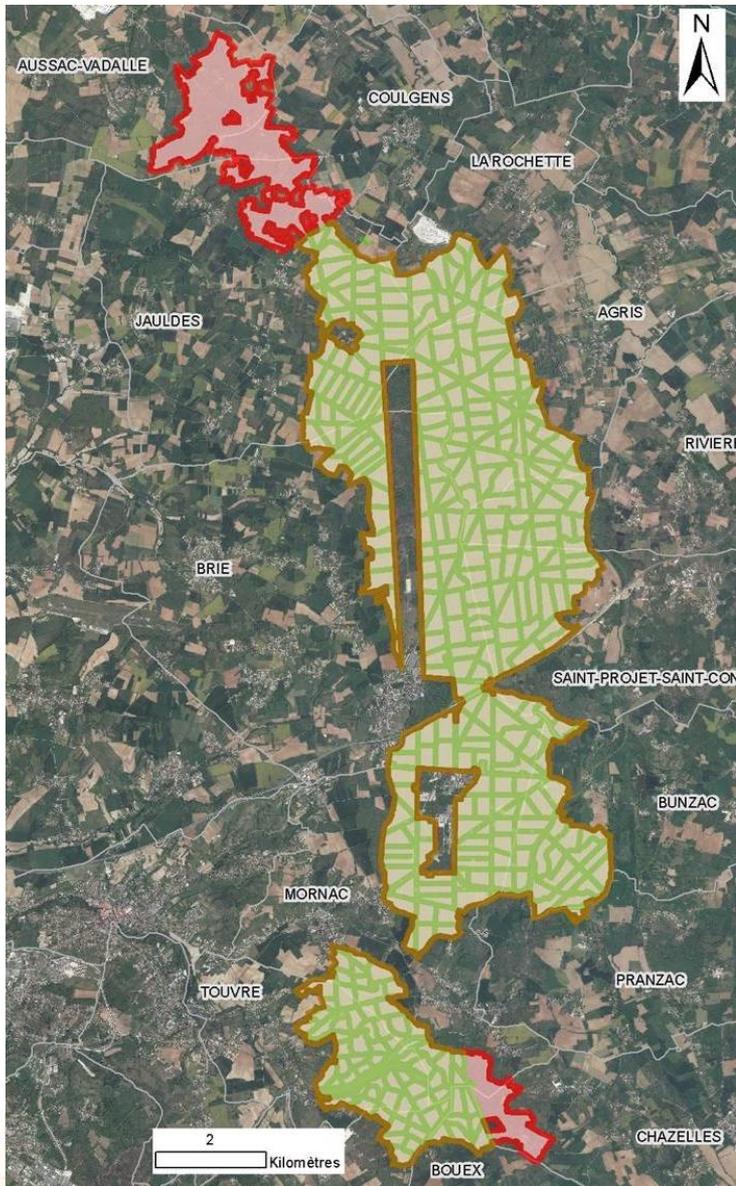
Préconisations relatives aux Habitats d'intérêt communautaire

Habitats, Dénomination phytosociologique	Prioritaire oui/non	Code Natura 2000	Code CORINE	Sensibilité Conséquences pour la gestion	Surface concernée
Habitats d'intérêt prioritaire					
Pelouse rupicole calcaire	Oui	6110-1	34.11	Forte, coupe des ligneux, débardage adapté, pas de stockage	0,10 ha
Pelouse calcaire mésophile	Oui	6210-12	34.322H		1,55 ha
Forêt de ravin à scolopendre	Oui	9180-2	41.41	Forte, maintien d'arbres sénescents, morts ou à cavités	0,63 ha
Habitats d'intérêt communautaire					
Paroi calcaire	Non	8210-9	62.1	Forte, pas de conséquence.	0,32 ha
Pelouse calcaire xérophile	Non	6210-26	34.332E	Forte, coupe des ligneux, débardage adapté, pas de stockage	1,91 ha
Ourllet xérophile thermophile	Non	6210	34.41	Moyenne, pas de conséquence.	16,28 ha
Formation à Genévrier	Non	5130-2	31.881	Forte, maintien des fourrés à genévriers débardage adapté, pas de stockage	21,75 ha
Grotte et cavité non exploitées par le tourisme	Non	8310	65.4	Forte, pas de conséquence.	Sans objet



Extrait de l'aménagement forestier de la Braconne :
Préconisations relatives aux Habitats d'intérêt communautaire

Espèces remarquables	Surface concernée ou localisation	Observations Conséquences pour la gestion	Espèce protégée oui/non
Flore remarquable			
Moscательline	Chênaie-charmaie de fond de vallon	Porter à connaissance des intervenants (ouvriers forestiers et exploitants) des zones interdites aux engins et piétinement	OUI
Laîche digitée			OUI
Jonquille des bois			OUI
Millepertuis androsème	Hêtraie acidiphile		OUI
Laser à feuilles larges	Ourlet thermophile		OUI
Faune remarquable			
Busard Saint-Martin	P156	Exploitation et travaux forestiers hors période de reproduction autour des aires reconnues	OUI
Milan noir	Le massif forestier		OUI
Bondrée apivore	Le massif forestier		OUI
Circaète Jean-le-Blanc	Le massif forestier		OUI
Engoulevent d'Europe	Classe d'âge 0/20 ans	Pas d'intervention sylvicole du 15/04 au 15/08	OUI
Pic mar	Le massif forestier	Maintien d'arbres morts et dépérissants.	OUI
Pic noir	Le massif forestier	Maintien d'arbres morts et dépérissants.	OUI
Pouillot de Bonelli	Ouest de la zone industrielle du camp de la Braconne	Pas d'intervention sylvicole du 15/04 au 15/08	OUI
Chiroptères 8 espèces	Cavités et massif forestier	Raison principale du classement Natura 2000 Application des fiches, maintien d'arbres à cavités et zones d'exploitation limitées autour des cavités	OUI
Bacchante (papillon)	Nord de la fosse limousine	Travaux des lisières, maintien des milieux herbeux et des clairières ombragées	OUI
Azuré du serpolet	Ancienne voie ferrée du camp américain		OUI



Action pour la mise en œuvre du DOCOB

2012 → Action n° 4.4 – Modification du périmètre du site

- Calage des limites sur le parcellaire cadastral en 2012 sur SIG
- Périmètre officiel identique aux contours de la forêt domaniale
- Propositions d'extensions de périmètre au nord et au sud
 - ✓ Non envisagées en 2012 -2016

2014 - 2015 → action n° 5.1 – Suivi et connaissance des populations de chauves-souris et de leurs habitats



- Intervenant
Charente Nature et les spéléologues



- Sites suivis
 - ✓ Cavités : fosse mobile, fosse limousine, grande fosse
 - ✓ Bâti : maisons forestières, granges, maison des scouts...
 - ✓ Ponts : ponts sncf, passage grande faune, ...



- Objet du suivi :
 - ✓ Recherche des colonies d'hibernation (2015)
 - ✓ Recherche des colonies de mise-bas (2014, 2015)

Visites effectuées :

23, 28, 30 et 31 juillet 2014

Observations 2014 :

Petit Rhinolophe (2 F +1 J), Pipistrelles sp dans la MF du Lac Français



2016 → action n° 5.1 – Suivi et connaissance des populations de chauves-souris et de leurs habitats



- Intervenants
Réseau mammifères national



- Méthodes
 - ✓ Ecoutes ultrasonores en expansion de temps
 - ✓ Captures au filet
 - ✓ Positionnement des points d'écoutes dans des peuplements diversifiés



- Objet du suivi :
 - ✓ Utilisation de la forêt pour la chasse et le transit (activité)

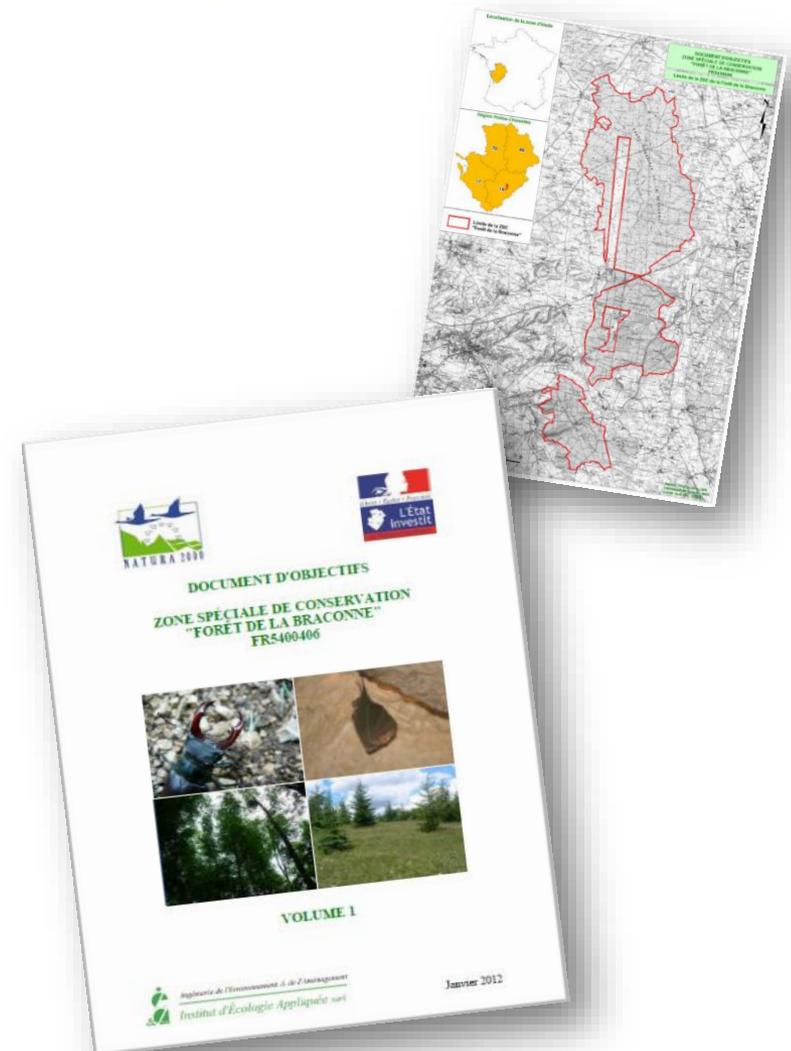
Visites projetées en 3 passages :

25 au 28 avril, 13 au 16 juin, 12 au 15 septembre 2016



2012 - 2016 → action n° 4.5 – Animation du Docob

- Assistance administrative pour le compte du COPIL :
 - ✓ Veille et information sur le site
 - ✓ Assurer la prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les évaluations environnementales
- Activation des mesures contractuelles
 - ✓ Expertise et diagnostic avant contrat
 - ✓ Formalisation et signature des contrats et charte
- Mise en œuvre d'actions du Docob
 - ✓ Elaboration et mise en œuvre du plan de communication
 - ✓ Mise en cohérence du Docob et des autres documents de gestion du territoire
 - ✓ Réaliser ou faire réaliser les suivis
- Suivi de la mise en œuvre du Docob
 - ✓ Tableaux de bord de suivi du programme d'action
 - ✓ Bilan annuel de l'animation du site
- Participation au réseau des opérateurs / animateurs
 - ✓ Échanges d'informations
 - ✓ Participations aux régions régionales



Docob → Objectifs généraux

Objectif général	Objectif décliné	Mise en œuvre	Résultats
A - Maintenir les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable	A1 - Conserver le caractère ouvert et le bon état des pelouses	1.1 – Restauration de pelouses calcicoles	<ul style="list-style-type: none"> - fiche n° 3 « milieux ouverts » - fiche n° 8 « entretien bords de chemins et de route » - 3 pelouses restaurées en 2016
	A2 - Favoriser la dynamique des ourlets associés aux pelouses		
	A3 - Favoriser la dynamique des fourrés de Genévrier commun		
	A4 - Préserver le confinement et la naturalité des forêts de ravin	2.1 – Préservation des forêts de ravin	<ul style="list-style-type: none"> - fiche n° 2 « milieux forestiers » - aménagement forestier ONF pas d'intervention dans ces zones
	A5 - Préserver la naturalité des hêtraies neutrophiles, des chênaies-hêtraies et des faciès de substitution en faveur des coléoptères saproxyliques et des chiroptères	2.2 – Augmentation de la disponibilité en bois morts, sénescents ou remarquables 2.3 Favoriser la diversité des sylvicultures et des faciès sylvicoles 2.4 – Augmentation de la disponibilité en gros bois et en très gros bois	<ul style="list-style-type: none"> - fiche n° 2 « milieux forestiers » - fiche n° 9 « exploitation forestière professionnelle » - aménagement forestier ONF 3 îlots de sénescence sur 54,48 ha 1 îlot de vieillissement sur 36 ha
	A6 - Préserver les habitats des chiroptères et éviter toute perturbation du réseau karstique et des espèces associées, en particulier en période de reproduction.	3.1 – Gestion des milieux associés à la forêt	<ul style="list-style-type: none"> - fiche n° 4 « milieux rocheux » - fiche n° 5 « Grottes et cavités naturelles » - 5 mares restaurées en 2015 - 5 mares restaurées en 2016

 non débuté

 en cours de mise en œuvre

 terminé



Docob → Objectifs généraux

Objectif général	Objectif décliné	Mise en œuvre	Résultats
B - Améliorer les connaissances et suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces du site	B1 – Poursuivre l'acquisition de connaissances sur les populations de chauves-souris et leurs habitats	5.1 – Acquisition de connaissances sur les chauves-souris	- 1 suivi (été / hiver) de 2014 à 2015 - 1 étude en 3 passages en 2016
	B2 – Suivre l'impact de la gestion mise en œuvre sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire à l'échelle de la parcelle	5.3 – Suivi de l'impact de la gestion mise en œuvre à l'échelle de la parcelle	- Visites de chantiers 2015 - 2016
	B3 – Suivre l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaires à l'échelle du site		

Objectif général	Objectif décliné	Mise en œuvre	Résultats
C - Evaluer la mise en œuvre du Docob	C1 – Suivre l'état de réalisation des objectifs et des actions	4.5 – Animation du Docob	Tableaux de bord de suivi Bilans d'animation annuels
	C2 – Suivre le budget de mise en œuvre du Docob	4.5 – Animation du Docob	



non débuté



en cours de mise en œuvre



terminé



Docob → Objectifs généraux

Objectif général	Objectif décliné	Mise en œuvre	Résultats
D - Accompagner la mise en œuvre du Docob par des actions complémentaires adaptées, afin de favoriser la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	D1 – Ajuster le périmètre de la ZSC	4.4 – Modification du périmètre du site	1 fichier SIG à jour Actualisation du FSD
	D2 – Mettre en cohérence le programme d'aménagement forestier et le docob	4.2 – Intégration des enjeux de conservation dans les documents d'aménagement forestier	Prise en compte effective dans le nouvel aménagement ONF
	D3 – Intégrer la problématique Natura 2000 dans les plans Simples de Gestion forestière concernés par le site et ses extensions, dans le Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles et dans les Règlements types de Gestion	4.3 – Intégration des enjeux de conservation dans les documents d'urbanisme	2 réunions (Calitom + déviation Mornac)
	D4 – Informer et sensibiliser les usagers du site (randonneurs, spéléologues...) et les propriétaires concernés par les extensions de périmètres	4.1 – Mise en place d'un plan de communication	1 site internet 1 lettre d'information
	D5 – Mettre en cohérence le document d'objectifs et le Plan de la DFCI		
	D6 – Evaluer les incidences des nouveaux plans et projets sur le site	4.5 – Animation du Docob	2 réunions (Calitom + déviation Mornac) Sollicitation des porteurs de projet Sollicitation des services de l'Etat



non débuté



en cours de mise en œuvre



terminé



2012 - 2016 → un bref Bilan

- Dans un premier temps, une animation concentrée sur l'interne
 - ✓ Faire connaître Natura 2000 aux collègues : les habitats et les espèces
 - ✓ L'intégrer dans la gestion courante de la forêt : sylviculture et entretien / préservation des milieux ouverts non forestiers
 - **Prise en compte de Natura 2000 dans l'aménagement forestier**
 - **Maintenant, orienter l'animation vers l'externe : élus, associations, usagers de la forêt**

- Le début de la mise en œuvre des actions de restauration / entretien sur les habitats
 - ✓ Restauration de 10 mares forestières
 - ✓ Restauration de 3 pelouses sèches
 - **Suivre les effets des interventions**

- Les premiers suivis écologiques
 - ✓ Site majeur pour la conservation des chauves-souris, notamment le Minioptère de Schreiber
 - **Nécessité de suivis fins pour comprendre l'utilisation du site par ce groupe et le lien avec la gestion forestière**

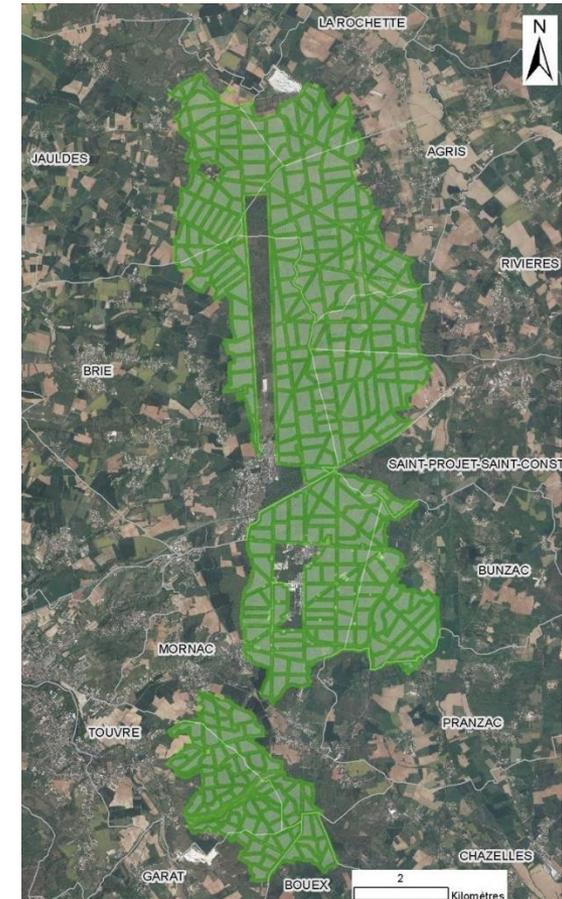
- Une communication externe qui débute
 - ✓ Un site internet ONF utilisé par les acteurs forestiers mais peu connu des autres publics
 - **Mettre en place un site internet type ATEN, similaire aux sites N2000 de la région**
 - **Mettre en place des actions de valorisation des interventions pour faire connaître N2000 sur Braconne**

- Communiquer via les réunions d'échange
 - ✓ 1 COPIL d'installation et 1 COPIL de fin de période
 - **Organiser des réunions (Copil / autres) plus régulières pour avoir un point d'information / discussion annuel**



2016 et après → Feuille de route

- Assistance administrative pour le compte du COPIL :
 - ✓ Veille et information sur le site
 - ✓ Assurer la prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les évaluations environnementales
- Activation des mesures contractuelles
 - ✓ Expertise et diagnostic avant contrat
 - ✓ **Montage de contrats Natura 2000 avec la nouvelle programmation**
 - ✓ **Poursuivre la signature de Chartes Natura 2000**
- Mise en œuvre d'actions du Docob
 - ✓ **Renforcer la communication, sensibilisation, information**
 - ✓ **Valoriser les opérations de restauration / entretien réalisées sur les habitats naturels**
 - ✓ **Réaliser ou faire réaliser les suivis sur les parcelles ayant bénéficié de travaux de restauration / entretien**
- Suivi de la mise en œuvre du Docob
 - ✓ Tableaux de bord de suivi du programme d'action
 - ✓ Bilan annuel de l'animation du site
- Participation au réseau des opérateurs / animateurs
 - ✓ Échanges d'informations
 - ✓ Participations aux régions régionales



**Merci de votre
attention**

